

champ libre

N°29 - décembre 2008



Chers amis,

J'ai un plaisir immense à vous révéler la concrétisation d'un projet primordial auquel vous êtes associés depuis deux ans déjà. La « ferme des animaux » emménage, et je tiens à partager avec vous mon émotion et ma gratitude pour votre soutien sans réserve à la PMAF, dans cette première étape essentielle. Nous voilà donc bienvenus chez les Meusiens ! Nous avons hâte d'entamer les travaux qui s'imposent afin d'accueillir au plus vite les animaux qui deviendront les premiers messagers à poils et à plumes de la PMAF. Découvrez vite la ferme en images ; dans la lettre jointe à ce courrier, vous y verrez comment prendre activement part à son aménagement rapide. Merci de votre attention envers les animaux de ferme ; qu'ils restent au cœur de vos pensées en ces fêtes de fin d'années, que je vous souhaite remplies de joie.

Bien à vous,

G. Zuccolo

Ghislain Zuccolo
Directeur



2008 DU CÔTÉ DES ANIMAUX DE FERME

La vie des animaux en élevage en 2008 et l'actualité des missions de la PMAF.

L'agenda réglementaire : l'ordre du jour des animaux de ferme

POULES PONDEUSES

2012, l'interdiction des cages conventionnelles pour les poules pondeuses est confirmée. Après un avis favorable de la Commission européenne en janvier, Michel Barnier, notre ministre de l'Agriculture, confirme en septembre leur abolition au 1er janvier 2012 conformément à la Directive européenne 1999/74 CE.

CLONAGE D'ANIMAUX

En septembre, le Parlement européen appelle la Commission à interdire le clonage d'animaux à des fins alimentaires.

TRANSPORT

Au 1er janvier 2009, les camions de transport d'animaux devront disposer d'un système de navigation satellite garantissant leur traçabilité lors de longs transports. Octobre 2008 : la PMAF, inquiète des difficultés de mise en œuvre de cette exigence, est reçue au ministère de l'Agriculture.

ABATTAGE Un nouveau règlement européen destiné à remplacer l'actuelle Directive de 1997 est discuté actuellement à Bruxelles. En vue de l'adoption d'un texte définitif fin 2009, la PMAF agit



Compassion In World
Farming France

2008 DU CÔTÉ p.1

DES ANIMAUX DE FERME

L'agenda réglementaire : l'ordre du jour des animaux de ferme

L'année 2008 en quelques chiffres p.2

MALTRAITANCE p.3

Prévenir les mauvais traitements : lancement du plan Vigifermes

TRANSPORT p.3

Une collaboration bilatérale pour mettre fin à l'exportation des veaux irlandais

PROJET p.4

Un rêve devient réalité : la Ferme des animaux est née !

→ de concert avec les organisations européennes de protection animale afin de renforcer le contenu des dispositions du règlement.

PORCS

La Commission européenne accuse un important retard de calendrier dans la révision de la Directive pour le bien-être des porcs en élevage. La PMAF a adressé ses préoccupations à la députée européenne Martine Roure, membre de l'Intergroupe parlementaire sur le bien-être animal à Bruxelles. ●

L'année 2008 en quelques chiffres



Cette année nos enquêteurs se sont aussi rendus dans plusieurs élevages comme ici dans un élevage de cochons en Picardie

TRANSPORT

- Présentation de la réglementation sur le transport d'animaux vivants auprès de plus de 150 gendarmes des départements d'Ille-et-Vilaine, Pyrénées-Orientales, Aisne, Manche, et à l'école nationale de gendarmerie (Fontainebleau) ;
- Suivi et inspection de plus de 600 animaux en transport international de longue durée (boeufs, moutons, cochons, veaux).

ÉDUCATION

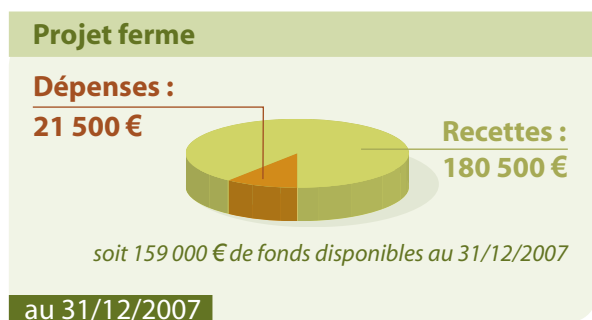
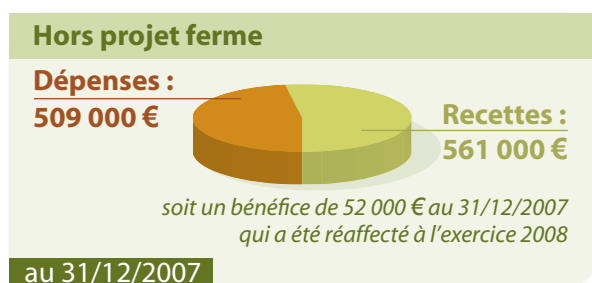
- Animations sur les animaux de ferme et la consommation responsable auprès de plus de 500 élèves et étudiants de lycées agricoles, lycées et écoles primaires, et des jeunes SPA de l'Aisne, de la Haute-Marne et d'Ile de France ;
- Visite et utilisation des outils du site éducatif de la PMAF (www.education.pmaf.org) par plus de 70 000 internautes.

POULES PONDEUSES

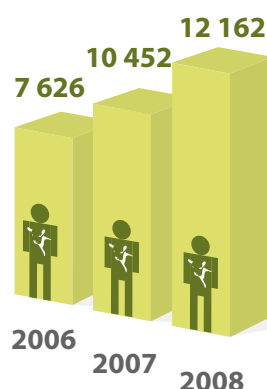
- Diffusion de 105 000 tracts ;
- 132 passages médias télé, radio, presse ;
- Visite et sensibilisation par Wonderpoule de 11 Villes du Sud-Est et de l'Ouest ;
- L'équivalent de 460 poules libérées des cages par l'engagement de l'Hôtel Negresco à privilégier les œufs de plein air.

FINANCEMENT

Recettes et dépenses :



Membres et donateurs :



Abonnés à la lettre d'information électronique :



113 000 tracts édités

Une comptabilité plus détaillée peut vous être fournie sur simple demande.

L'ACTUALITÉ PMAF DE FIN D'ANNÉE

MALTRAITANCE

Prévenir les mauvais traitements : lancement du plan Vigifерme

*Cet hiver, édition d'un guide complet d'information
et d'une malette d'outils pour éradiquer la
maltraitance des animaux de ferme...*

Rendez vous sur www.vigifерme.org



Il arrive que des animaux d'élevage se trouvent dans un état de misère physiologique, parce qu'ils sont négligés, abandonnés, ou victimes de mauvais traitements. Pourtant, il n'est pas toujours aisé d'identifier un animal victime de maltraitance.

A partir de quel moment peut-on considérer que l'état de maigreur d'un animal révèle une maltraitance ? A-t-on le droit de laisser une vache en plein champ, sous la neige et sans abri ? Est-il autorisé de maintenir des animaux dans un champ complètement boueux ?

Le plan Vigifерme mis en place par la PMAF vise à permettre aux personnes impliquées dans la protection des animaux :

- d'évaluer les conditions de garde des animaux de ferme ;
- de connaître la réglementation existante en cas de défaut de soins, maltraitance, sévices et actes de cruauté à l'encontre des animaux de ferme ;
- d'agir dans le cas où il existe réellement un problème.



Depuis le 1^{er} novembre, le site ressource www.vigifерme.org est à disposition des publics. Enquêteurs d'associations, gendarmes, policiers, maires des communes rurales, magistrats, éleveurs ou simples citoyens soucieux du sort réservé aux animaux de ferme : ce site a pour ambition de permettre à chacun de trouver des critères objectifs pour identifier rapidement les cas de maltraitance dont sont victimes les animaux d'élevage et savoir comment agir. L'édition d'un guide pratique pour l'enquêteur de terrain est en cours.

En 2009, l'action de la PMAF portera sur l'approche et la sensibilisation des magistrats et des forces de gendarmerie impliqués dans la résolution de cas de maltraitance. ●

TRANSPORT



Une collaboration bilatérale pour mettre fin à l'exportation des veaux irlandais

*La PMAF unit ses forces à ses homologues irlandais
dans sa campagne contre les longs transports de veaux
non sevrés.*

Plusieurs reprises cette année, les enquêteurs de la PMAF ont relevé les infractions commises de manière routinière par les transporteurs de veaux non sevrés en provenance d'Irlande : non observance des temps de pause, défaut d'abreuvement, disconformité des plans de routes... En croisade depuis plusieurs années contre le sort réservé aux jeunes animaux exportés vers le continent nos confrères irlandais de l'association CIWF ont porté nos rapports d'enquêtes, ce 10 novembre, sur le bureau du gouvernement irlandais. Une coopération avec nos homologues irlandais en passe de se renforcer aux cours des prochains mois, car nous apprenons l'ouverture imminente d'une nouvelle route maritime entre l'Irlande et Le Havre, prévoyant la mise à flot d'un navire destiné à convoier jusqu'à 35 bétailières par traversée. Plus de 20 heures de transport pour la seule traversée nous laissent présager un déferlement de nouvelles infractions. La PMAF poursuit son action de surveillance aux abords des ports normands. ●

PROJET

UN RÊVE DEVIENT RÉALITÉ : LA « FERME DES ANIMAUX » EST NÉE !

Après plusieurs mois de recherche et la visite de plusieurs fermes à vendre, nous avons trouvé le site idéal pour accueillir notre centre d'accueil pour animaux d'élevage maltraités. Grâce à votre générosité, nous avons pu acquérir un corps de ferme entouré de 44 hectares de prairies !



Où se situe la Ferme ?

La Ferme isolée qui porte actuellement le nom de la Hardonnerie est située sur la petite Commune de Vauquois (26 habitants), au Nord-Ouest du département de la Meuse, à la frontière de l'Argonne et de la Woëvre, à 35 km à l'Ouest de Verdun et à environ 200 km de Paris. Le site est desservi par l'Autoroute A4 à 16 Km, et par la gare TGV EST MEUSE à 35 km. La propriété est en bordure d'un bois.

Le site est situé en zone rurale, il est relativement éloigné des grandes agglomérations et de toute activité industrielle. Le paysage local est marqué par l'omniprésence du secteur agricole à dominante polyculture et élevage bovin.

LA FERME DES ANIMAUX



Quand la ferme sera-t-elle fonctionnelle ?

Nous espérons que la ferme accueille les premiers animaux dès l'été 2009. La liste d'attente est hélas déjà longue ! Mais la date d'ouverture dépendra des délais de réalisation des travaux : aménagement des boxes, remplacement des systèmes d'abreuvement pour les animaux, constructions d'abris, aménagement d'une mare pour les canards et d'une souille pour les cochons (les prairies sont parcourues par de nombreuses sources), réfection de l'électricité pour prévenir tout risque d'incendie, etc.

Il nous faudra aussi clôturer les 44 hectares de prairie qui entourent la ferme et aménager des parcours pédagogiques agrémentés d'information sur les missions de la PMAF.





→ Les travaux seront réalisés en plusieurs phases, au fur et à mesure que nos moyens financiers nous le permettront. L'ensemble sera conçu dans un souci d'intégration et de protection de l'environnement : utilisation privilégiée du bois, recours à l'énergie solaire, géothermique et hydraulique, récupération des eaux de pluie, recyclage des déchets...

Comment allez-vous financer le fonctionnement de la ferme ?

Réaliser la ferme des animaux est un pari que nous avons fait avec vous ! Nous espérons pouvoir continuer à compter sur votre fidélité et votre soutien. C'est avant tout grâce à vos dons que la ferme fonctionnera (notamment grâce aux dons versés par prélèvement automatique, qui nous garantissent un revenu régulier). Nous espérons également que vous serez nombreux à inscrire la PMAF dans votre testament. Les legs nous permettront de construire des nouveaux bâtiments pour accueillir les animaux (sur simple demande, nous pouvons vous envoyer la brochure « *Comment aider la PMAF par un legs* »). Nous comptons aussi sur vous pour faire connaître ce projet à vos amis, vos voisins, votre famille et offrir ainsi à la PMAF le soutien d'un plus grand nombre de sympathisants.

Les membres de la PMAF pourront-ils visiter la ferme ?

La ferme sera ouverte au public 6 mois dans l'année, d'avril à septembre. Nous réserverons un accueil chaleureux à tous les membres et donateurs de la PMAF qui souhaiteront nous rendre visite. Nous envisageons d'aménager plusieurs chambres d'hôtes sur la ferme. Chacun pourra donc vivre sur la ferme, au rythme des animaux, le temps d'un week-end, d'une semaine ou plus. Nous organiserons aussi des visites sur une journée, au départ de Paris, en mettant des bus à disposition. Des journées qui promettent d'être inoubliables ! →



Photo Denis Legrand

→ D'où viendront les animaux qui seront hébergés sur la ferme ?

La France compte de nombreux refuges pour accueillir les chiens et les chats, mais les sites en mesure d'accueillir les animaux d'élevage sont hélas bien peu nombreux. De ce fait, il n'est pas rare que lorsque sont découverts des animaux d'élevage victimes de mauvais traitements, les pouvoirs publics les envoient à l'abattoir. La PMAF souhaite offrir à ces animaux une fin de vie paisible, sans souffrance.

Notre ferme accueillera également des animaux victimes de l'élevage intensif tels que des poules de batterie, des truies réformées, des animaux victimes de transport sur de longues distances. Chaque animal de la ferme vivra en ambassadeur de tous ses congénères victimes de la brutalité des hommes.

Combien de visiteurs comptons nous accueillir ?

« La ferme des animaux » se situe au pied du site touristique de la Butte de Vauquois, classé Monument Historique de la guerre de 1914-1918. Ce site est référencé dans tous les guides touristiques qui parlent de la Lorraine. Parmi les autres attractions à proximité, se trouve la commune de Varenne en Argonne, rendue célèbre lors de l'épisode de l'arrestation de Louis XVI et de sa famille, le 21 juin 1791. Nous devrions donc bénéficier de cette manne touristique, originaire de toute la France. Notre ferme sera un formidable lieu de sensibilisation et d'éducation aux différents combats que mène la PMAF.

Quelle est l'histoire de la ferme ?

La ferme a été construite entre 1925 et 1930. Elle était principalement destinée à la production laitière. Elle compte deux grands hangars de 1013 et 508 m² qui permettront d'héberger confortablement les animaux qui nous seront confiés. Les magnifiques charpentes d'époque offrent des volumes qui permettront de stocker le matériel agricole et les fourrages. La ferme n'est plus exploitée depuis 1999. Bien qu'elle demeure en très bon état, il faudra procéder à d'importants travaux de mise aux normes avant de pouvoir accueillir les premiers animaux. Nous comptons vraiment sur vous afin que vos dons nous permettent de les réaliser au plus vite ! ●



champ libre - N°29

Editeur : PMAF - Protection mondiale des animaux de ferme (Compassion In World Farming France)

Association régie par la loi du 19 avril 1908
Siège social : 8 ter en Chandellerue - BP 80242
- 57006 METZ Cedex 1

Tél. : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82

Courriel : courrier@pmaf.org

Représentant légal : Charles Notin

Directeur : Ghislain Zuccolo

Directeur de la publication : Ghislain Zuccolo

Responsable de la rédaction :

Johanne Mielcarek

PAO : Nicolas Hunerblaes

Imprimeur : Deklic Graphique - Zone de l'encencement - BP 60197 - 88207 REMIREMONT cedex

Dépôt légal : décembre 2008

ISSN : 1562-6202



Ce numéro a été édité à 12 000 exemplaires et imprimé sur du papier recyclé.

Champ Libre est édité trimestriellement.

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits ou des documents qui lui sont transmis. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Reproduction des textes et des illustrations autorisée à condition d'en mentionner la source.

Crédits photos et illustrations :

PMAF sauf mention contraire



Découvrez un film
présentant la ferme sur
notre site www.pmaf.org

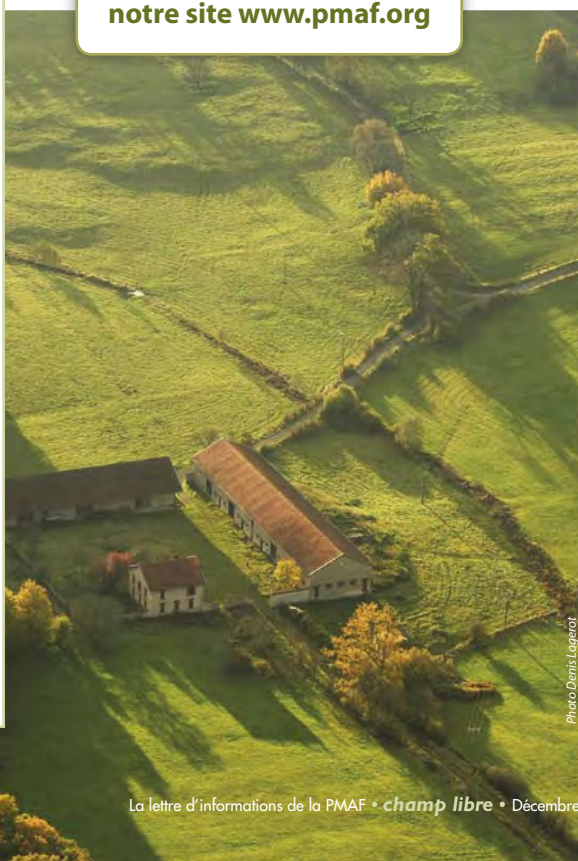


Photo Denis Logerot